RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

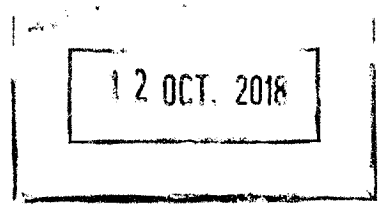
Numéro de gestion : 1995 B 01887
Numéro SIREN : 402 629 976
Nom ou dénomination : GROUPE JM

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2018 sous le numéro de dépôt 13992

ALAIN FAUQUET

ERNST & YOUNG et Autres

13999



Groupe JM

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ALAIN FAUQUET
1 bis, chemin du Buisson Guérin
78750 Mareil-Marly

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Groupe JM

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société Groupe JM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Groupe JM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- La note « Méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés présente les règles et les méthodes comptables relatives aux provisions pour dépréciation de créances, ainsi que les règles de présentation spécifiques aux créances clients.

- Le paragraphe « Titres de participation » de la note « Titres immobilisés » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles de détermination du coût d'acquisition et de la valeur d'inventaire des titres de participation, l'écart éventuel faisant l'objet d'une provision pour dépréciation.

- Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations justifiant les dépréciations comptabilisées au titre de certaines créances clients, ainsi que de certains titres de participation, et à conclure sur le caractère raisonnable de ces estimations. Nos travaux ont également porté sur la validation des principes de comptabilisation et de présentation de ces actifs.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

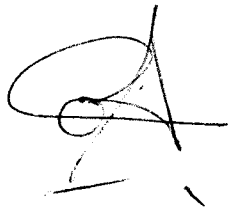
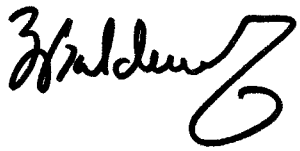
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Mareil-Marly et Paris-La Défense, le 31 mai 2018

Les Commissaires aux Comptes

Alain FAUQUET	ERNST & YOUNG et Autres
	
	Isabelle Agniel

COMPTES CONSOLIDES

GROUPE JM FT

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Version du 31.05.2018

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT *3*

BILAN CONSOLIDE *4*

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES *5*

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE *5*

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES *7*

Note 1. **Informations générales** ---- 7

Note 2. **Faits marquants de la période** ---- 7

Note 3. **Base de préparation des états financiers** ---- 8

Note 4. **Principes et méthodes comptables** ---- 9

Note 5. **Périmètre de consolidation** ---- 11

Note 6. **Ecarts d'acquisition** ---- 12

Note 7. **Immobilisations incorporelles** ---- 14

Note 8. **Immobilisations corporelles** ---- 15

Note 9. **Immobilisations financières** ---- 16

Note 10. **Stocks** ---- 16

Note 11. **Clients et autres créances** ---- 17

Note 12. **Impôts sur le résultat/impôts différés** ---- 17

Note 13. **Provisions** ---- 19

Note 14. **Dettes financières** ---- 19

Note 15. **Dettes non financières** ---- 20

Note 16. **Chiffre d'affaires** ---- 20

Note 17. **Résultat financier** ---- 20

Note 18. **Résultat exceptionnel** ---- 21

Note 19. **Personnel** ---- 21

Note 20. **Engagements hors bilan** ---- 22

Note 21. **Honoraires des commissaires aux comptes** ---- 22

Note 22. **Evénements postérieurs à la clôture** ---- 23

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Chiffre d'affaires		339 047	260 812
Autres achats consommés		(22 930)	(17 231)
Charges de personnel	16	(288 631)	(224 302)
Impôts et taxes		(10 629)	(8 315)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		(1 416)	(1 390)
Autres charges et produits d'exploitation		3 658	3 134
Résultat d'exploitation		19 099	12 708
Résultat financier	11	(678)	(393)
Résultat courant des sociétés intégrées		18 421	12 315
Résultat exceptionnel	12	(155)	(516)
Impôts sur les résultats	13	(1 734)	(1 697)
Résultat net des sociétés intégrées		16 532	10 102
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	2	(1 056)	(772)
Résultat net de l'ensemble consolidé		15 476	9 330
Part des minoritaires		143	73
Résultat net - Part du groupe		**15 333**	**9 256**
Nombre d'actions avant dilution		11 060	11 060
- Résultat net par action (en euros)		1 386,35	836,89
- Résultat net dilué par action (en euros)		1 386,35	836,89

Aucun instrument dilutif n'est en circulation au 31/12/2017. Pour cette raison, le résultat dilué par action n'est pas communiqué par le Groupe.

BILAN CONSOLIDE

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Ecarts d'acquisition	2	11 331	11 217
Immobilisations incorporelles	3	363	357
Immobilisations corporelles	4	6 615	6 735
Immobilisations financières	5	8 400	7 578
Actif immobilisé		26 709	25 887
Actifs d'impôts différés	12	3 208	2 505
Stocks et travaux en cours	6	368	663
Clients et comptes rattachés	7	52 862	33 904
Autres créances et comptes de régularisation	7	58 820	44 562
Disponibilités et équivalents	TFT	35 462	32 268
Actif circulant		150 720	113 902
TOTAL ACTIF		177 429	139 789

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)		31/12/2017	31/12/2016
Capital		1 106	1 106
Prime d'émission		1 733	1 733
Réserves consolidées		29 869	23 617
Résultat consolidé		15 333	9 256
Capitaux propres	1	48 041	35 712
Intérêts minoritaires		**466**	**372**
Provisions	**8**	**695**	**821**
Passif d'impôts différés	12	-	3
Emprunts et dettes diverses	9	8 801	8 792
Fournisseurs et comptes rattachés	10	4 475	4 448
Autres dettes diverses et comptes de régularisation	10	114 951	89 641
Dettes		128 227	102 884
TOTAL PASSIF		177 429	139 789

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	TOTAL Part du Groupe	TOTAL Minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Situation nette au 31 décembre 2015	1 106	1 733	16 319	9 303	28 460	377	28 837
Distribution de dividendes			(2 004)		**(2 004)**	(47)	(2 051)
Affectation du résultat			9 303	(9 303)			
Résultat de l'exercice				9 256	**9 256**	73	9 329
Variations de périmètre					-	(31)	(31)
Situation nette au 31 décembre 2016	1 106	1 733	25 618	9 256	35 712	372	36 084
Distribution de dividendes			(3 004)		**(3 004)**	(50)	(3 054)
Affectation du résultat			9 256	(9 256)			
Résultat de l'exercice				15 333	**15 333**	143	15 476
Situation nette au 31 décembre 2017	1 106	1 733	29 869	15 333	48 041	466	48 507

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles et qui ne représentent pas de risque de perte de valeur à court terme comme les soldes de trésorerie en banque et les valeurs mobilières de placements soumises à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites à leur coût d'acquisition, elles font l'objet lors de la clôture de l'exercice d'une dépréciation si leur cours à la date de clôture est inférieur à leur coût d'acquisition.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

L'impact de la variation de la trésorerie s'analyse principalement comme suit en milliers d'euros :

Composantes de la trésorerie au	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs mobilières de placement (1)	16 683	15 286
Disponibilités et équivalents	18 759	16 979
Trésorerie - Actif	35 443	32 264
Découverts bancaires et équivalents	895	
Trésorerie - Passif	895	0
Trésorerie nette	34 547	32 264

(1) Concerne uniquement le placement de liquidités à court terme.

Le tableau de flux de trésorerie se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net de l'ensemble consolidé	**15 476**	**9 329**
Amortissements et provisions	2 300	2 085
Variation des impôts différés	(706)	(256)
Plus ou moins value de cession d'actifs immobilisés	98	640
Marge brute d'autofinancement des entreprises intégrées	**17 168**	**11 798**
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement (1)	**(6 921)**	**(642)**
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	**10 247**	**11 156**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 648)	(1 958)
Acquisitions d'immobilisations financières (hors titres consolidés)	(831)	-
Cessions d'immobilisations (hors titres consolidés)	72	63
Incidences des variations de périmètre	(79)	(6 610)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT	**(3 486)**	**(8 505)**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(3 005)	(2 004)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(50)	(47)
Emissions d'emprunts bancaires	125	-
Remboursements d'emprunts bancaires	(1 527)	(837)
Remboursement dette sur crédit-bail	-	(642)
Augmentations des autres dettes financières (2)	-	4 387
Variation nette des placements court terme	(17)	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT	**(4 474)**	**857**
VARIATION DE TRESORERIE	**2 283**	**3 507**
Trésorerie à l'ouverture	**32 264**	**28 757**
Trésorerie à la clôture	**34 547**	**32 264**
VARIATION DE TRESORERIE	**2 283**	**3 507**

(1) Variation liée principalement aux éléments de CICE (créance et dette de préfinancement)

(2) Concerne principalement au titre de l'exercice clos au 31/12/2016, l'emprunt de 4 millions d'euros contracté par Triangle Travail Temporaire pour l'acquisition des titres de Cornouaille Intérim.

La variation du besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit en milliers d'euros :

Composantes du besoin en fonds de roulement	31/12/2017	31/12/2016
Variation des stocks et en cours	295	(230)
Variation des créances clients et autres créances d'exploitation	(32 896)	(13 613)
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	25 680	13 201
Variation du besoin en fonds de roulement	**(6 921)**	**(642)**

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. Informations générales

La société GROUPE JM et ses filiales interviennent dans différents secteurs. La majorité des filiales (Groupe Triangle Travail Temporaire) sont spécialisées dans le secteur du travail temporaire.

L'ensemble forme le Groupe JM. La société GROUPE JM est une société par actions simplifiées, enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé, Rue de l'Eclipse 95 802 CERGY SAINT CHRISTOPHE.

Les comptes annuels consolidés du Groupe JM au 31 décembre 2017 sont établis conformément aux normes françaises et aux dispositions du règlement n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

Note 2. Faits marquants de la période

Création :

a) La société Triangle Travail Temporaire a souscrit à 99% du capital de la société TRIANGLE INTERIM SOLUTIONS MONACO en date du 01 septembre 2017 pour un montant de 15 milliers d'euros.

b) La société ALIZEE a acquis le 01/04/2017 100% des titres de la société Global Accueil Service pour un montant de 175 milliers d'euros.

Augmentation de capital :

Afin d'apurer les dettes de ses filiales WILJIM COMPETITION et METHODEAL, GROUPE JM a décidé d'augmenter leur capital social. Ainsi, le 27 décembre 2017, GROUPE JM, associé unique de METHODEAL, a augmenté le capital social d'un montant de 130 000 €uros par voie d'élévation de la valeur nominale des actions puis de réduire d'un montant de 78 433 €uros par voie de réduction de la valeur nominale des actions pour le ramener à 56 567 €uros.

À cette même date, GROUPE JM, associé unique de WILJIM COMPETITION, a augmenté le capital social d'un montant de 1 761 905,55 €uros par voie d'élévation de la valeur nominale des actions puis de réduire d'un montant de 1 592 012 €uros par voie de réduction de la valeur nominale des actions pour le ramener à 177 516 €uros.

CICE :

Grâce au bénéfice du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi institué en 2013, nous avons poursuivi notre politique d'investissements en conformité avec les dispositions règlementaires définissant l'usage de ce crédit d'impôt devant être consacré au recrutement, à la formation, à la recherche, à l'innovation et à la reconstitution de fonds de roulement de l'entreprise.

Il convient cependant de noter que ces nombreux investissements entraînent également des coûts supplémentaires en matière de frais généraux qu'il convient de piloter au plus juste et dont nous espérons qu'ils permettront d'entériner chaque année un pourcentage de croissance important et pérenne à l'issue du dispositif.

L'entreprise a également maintenu ses engagements en matière de sponsoring avec plusieurs clubs de Ligue 1 comme le Toulouse Football Club ou l'AS Monaco et dans le cadre de la coupe de la ligue. Nous noterons à ce niveau que le partenariat avec Toulouse a permis une augmentation significative du chiffre d'affaires avec le client NEWREST dont le président est le même que le TFC. L'image de l'entreprise a pu également être associée au très beau parcours de l'AS Monaco ces deux dernières années.

Enfin, le partenariat LAMERA CUP qui véhicule une image dynamique et permet non seulement de renforcer et de pérenniser significativement les relations avec un bon nombre de clients et s'avère également être aussi un outil efficace pour transformer les efforts de prospection terrain toujours difficiles avec les clients susceptibles d'apporter un volume d'affaires significatif.

Enfin, les dirigeants entendent bien profiter de la période pour concrétiser de nouveaux projets de croissance externe et organique.

Note 3. Base de préparation des états financiers

Le Groupe établit ses comptes consolidés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises (règlement CRC n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Conformément à la possibilité prévue au règlement CRC 99-02, la date de clôture retenue est le 31 décembre. L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables françaises repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction qui affectent le montant des actifs et passifs à la date de clôture du bilan et le montant des produits et charges de l'exercice.

Note 4. Principes et méthodes comptables

4.1 Critère de consolidation

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte en principe de sa prise de contrôle par le groupe quel que soit les modalités juridiques de l'opération. Les participations dont la contribution au chiffre d'affaires, au résultat d'exploitation, à l'endettement ou à la situation nette du Groupe n'est pas significative ne sont pas consolidées. Toutes les sociétés composant le groupe sont consolidées.

4.2 Sociétés clôturant leurs comptes sociaux à une date différente de la société consolidante

Lorsque la date de clôture des comptes sociaux est différente de celle de la date de consolidation, les balances sociales prises en compte pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice portent sur la période allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017. Les principes comptables appliqués pour l'arrêté de ces balances sont similaires à ceux appliqués lors des exercices précédents ainsi que dans les autres entités du Groupe. Des écritures d'inventaire complémentaires, notamment concernant la correcte séparation des exercices, les provisions relatives aux salaires et charges sociales ainsi que les impôts et taxes sont prises en compte pour l'établissement de ces balances sur une période différente de leur exercice comptable.

4.3 Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées sont éliminées. Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres et créances concernant les sociétés consolidées ainsi que les résultats sur cessions d'actifs entre sociétés du Groupe, sont éliminés.
Au 31 décembre 2017, aucune cession interne d'actifs entre sociétés du groupe n'a été réalisée.

4.4 Homogénéisation

Les états financiers des sociétés du groupe sont établis selon les règles comptables homogènes. Aussi les éléments d'actif et de passif, les éléments de charges et de produits compris dans les comptes consolidés sont évalués selon les méthodes homogènes.

4.5 Ecarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables, acquis lors d'un regroupement d'entreprises, constitue l'écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée de vingt ans.
Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de valeurs lorsqu'un indice de perte de valeur a été identifié.
Lorsque la valeur d'utilité (valeur recouvrable d'une UGT) devient inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener sa valeur nette comptable à hauteur de sa valeur d'utilité.

4.10 Engagements de retraite

En matière d'engagement de retraite, le Groupe n'applique pas la méthode préférentielle du règlement 99-02. Les engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel ne sont pas comptabilisés car jugés non significatifs.

4.11 CICE

Conformément à la recommandation du 28 février 2013 de l'ANC, le CICE est enregistré au crédit des charges de personnel ; il s'élève à 13 318 K€ au 31/12/2017 contre 9 203 K€ au 31/12/2016.

4.12 Contrats de location financement

Les contrats appelés contrats de location-financement, doivent au moins remplir l'une des conditions suivantes :

- le contrat transfère la propriété du bien à la fin de la période de location ;
- le contrat comporte une option de rachat à un prix préférentiel ;
- la durée du contrat correspond approximativement à la durée d'utilisation du bien ;
- la valeur actualisée des paiements minimaux est à peu près égale ou supérieure à la valeur vénale du bien.

La méthode préférentielle prévue par le règlement 99-02 du CRC est appliquée par le Groupe pour les contrats significatifs. Les biens financés par de tels contrats sont inscrits à l'actif avec un emprunt correspondant au passif.

Les biens activés faisant l'objet de contrats de locations financement sont généralement amortis sur la durée d'utilité de l'actif correspondant.

4.13 Analyse sectorielle

Le découpage sectoriel retenu par le Groupe repose exclusivement sur ses activités, l'essentiel des opérations étant réalisé en France métropolitaine. Ainsi, nous avons retenu l'information sectorielle correspondant aux principales activités distinctes du Groupe JM :

- Travail Temporaire
- Automobile
- Autres

Note 5. Périmètre de consolidation

Les sociétés sont consolidées selon la méthode d'intégration globale dès lors que le groupe y exerce un contrôle exclusif et sont mises en équivalence si le contrôle relève de l'influence notable. En cas de contrôle conjoint les participations sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Sociétés	% Détention 31/12/2017	Méthode de consolidation	% Détention 31/12/2016	Méthode de consolidation
GROUPE JM	**100%**	**Mère**	**100%**	**Mère**
JM CommuNCcation	100%	IG	100%	IG
WILIIM Compétition	100%	IG	100%	IG
ALIZEE	60%	IG	60%	IG
FIN' ECLIPSE	100%	IG	100%	IG
METHODEAL	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 66	100%	IG	100%	IG
Triangle Travail Temporaire	99,9%	IG	99,9%	IG
TRIANGLE 2 (ex Triangle Maintenance Industrielle)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 3 (ex Triangle Champagne)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 4 (ex Triangle Côte d'Azur)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 5 (ex Triangle Aquitaine)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 6 (ex Triangle Pays d'auge)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 7 (ex Triangle Bordeaux rive gauche)	100%	IG	100%	IG
Perform +	100%	IG	100%	IG
Interim Consulting	83%	IG	83%	IG
TRIANGLE 10 (ex Triangle Mérignac)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 11 (ex Triangle Automobile)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 12 (ex Triangle Bâtiment)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 13 (ex Triangle Bordeaux)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 14 (ex Triangle Centre)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 15 (ex Triangle Centre-Est)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 16 (ex Triangle Franche-Comté)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 17 (ex Triangle Nord)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 18 (ex Triangle Ouest)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 19 (ex Triangle Paris)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 20 (ex Triangle Rhône-Alpes)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 21 (ex Triangle RP Est)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 22 (ex Triangle RP Nord-Est)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 23 (ex Triangle RP Nord-Ouest)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 24 (ex Triangle RP Sud-Ouest)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 25 (ex Triangle Bourges)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 26 (ex Triangle Sud-Ouest)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 27 (ex Triangle Vendée)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 28 (ex Triangle Val de Loire)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 29 (ex Triangle Flandres)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 30 (ex Triangle Midi Pyrénées)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 31 (ex Triangle Vaucluse)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 33 (ex Triangle Bourgogne)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 34 (ex Triangle Artois)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 35 (ex Triangle Seine & Loing)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 37 (ex Triangle Guyenne & Gascogne)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 38 (ex Triangle Yonne)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 39 (ex Triangle Val de Marne)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 46 (ex Triangle Chateauroux)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 47 (ex Triangle Saint Dizier)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 48 (ex Triangle Mantes La Jolie)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 51 (ex Triangle Besançon)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 54 (ex Triangle Lorraine)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 60 (ex Triangle ROISSY BIP)	100%	IG	100%	IG
TRIANGLE 61 (ex Triangle Nantes)	100%	IG	100%	IG
COALYS	25%	IP	25%	IP
SCARUS	100%	IG	100%	IG
Cornouaille Interim (0067)	100%	IG	100%	IG
Triangle Interim Solutions (0400)	51%	IG	51%	IG
Global acceuil service	60%	IG	0%	-
Triangle interims solutions Monaco	99%	IG	0%	-

Note 6. Ecarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majorée des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.
Les fonds commerciaux acquis séparément sont assimilés à des écarts d'acquisition dès lors que les éléments qui les composent ne sont pas identifiables.

➢ Ecart d'acquisition positif

L'entité détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.
Lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

L'entité doit apprécier, à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle.
Si sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, le test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.
Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables, acquis lors d'un regroupement d'entreprises, constitue l'écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée de dix ans.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de valeurs lorsqu'un indice de perte de valeur a été identifié. Lorsque leur valeur d'utilité (valeur recouvrable) devient inférieure à leur valeur comptable une dépréciation est comptabilisée pour ramener leur valeur comptable à hauteur de leur valeur d'utilité.

La variation des écarts d'acquisition est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs brutes à l'ouverture	**20 041**	**13 548**
Reclassement des fonds de commerce en écart d'acquisition(1)	1 200	955
Variations de périmètre (2)	-	5 538
Valeurs brutes à la clôture	21 241	20 041
Amortissements cumulés à l'ouverture	**(8 824)**	**(8 051)**
Dotations	(1 086)	(772)
Amortissements cumulés à la clôture	(9 910)	(8 824)
Valeurs nettes à la clôture	**11 331**	**11 217**

(1) Dont au titre de l'exercice 2016, 634 K€ pour Triangle 004, 84 K€ pour Triangle 026 et 177 K€ pour Triangle 060. Le reclassement du fonds de commerce en écart d'acquisition sur 2017 porte sur Triangle Interim Services Monaco.

(2) Dont au titre de l'exercice 2016, 5 242 K€ relatif à l'acquisition des titres CORNOUAILLE et 297 K€ concernant l'acquisition des titres Triangle Intérim Studio.

Compte tenu des tests de valeurs réalisés à la clôture de l'exercice 2017, aucune dépréciation complémentaire n'a été comptabilisée.

Le détail des écarts d'acquisition (hors reclassement des fonds de commerce) est présenté ci-dessous :

- **Concernant le palier TRIANGLE TRAVAIL TEMPORAIRE**

PARTICIPATIONS	Valeur brute 31/12/2016	Entrée de périmètre	Valeur brute 31/12/2017	Amortis. cumulés 31/12/2016	Dotation 2017	Amortis. cumulés 31/12/2017	Valeur nette 31/12/2017
TRIANGLE (04/1996)	2 311		**2 311**	2 311	0	2 311	0
MAINTENANCE INDUSTRIELLE (12/1996)	66		**66**	66	0	66	(0)
CHAMPAGNE (03/1997)	433		**433**	428	5	433	0
COTE D'AZUR (06/1997)	328		**328**	320	8	328	(0)
AQUITAINE (06/1998)	1 399		**1 399**	1 302	70	1 372	27
BIP (10/2007)	562		**562**	258	28	286	276
NANTES (01/2008)	146		**146**	64	7	72	74
SCARUS (détenu par 00060)	319		**319**	97	16	113	206
ACTIV	562		**562**	155	28	183	379
HERCO	650		**650**	190	32	222	427
LC INTERIM	306		**306**	84	15	99	207
Interim Consulting (01/2015)	770		**770**	77	38	115	654
Cornouaille Interim (08/2016)	5 242		**5 242**	175	524	699	4 543
Triangle Interim Solution (12/16)	297		**297**	0	30	30	267
TOTAL	13 391		13 391	5 528	802	6 329	7 061

- **Concernant le Groupe JM**

PARTICIPATIONS	Valeur brute 31/12/2016	Valeur brute 31/12/2017	Amortis. cumulés 31/12/2016	Dotation 2017	Amortis. cumulés 31/12/2017	Valeur nette 31/12/2017
TTT (Ancien PNI) (04/1996)	4 830	4 830	3 076	241	3 318	1 512
ALIZEE (06/2007)	19	19	9	1	10	9
TTT suite rachat titres 2011 (12/2011)	846	846	212	42	254	592
TOTAL	5 695	5 695	3 297	285	3 582	2 114

Note 7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de licences d'utilisation de logiciels, de marques et de fonds de commerce. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amorties sur leur durée de vie d'utilité selon un mode linéaire.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan consolidé à leur coût historique après déduction des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée au cours de l'exercice 2017.

La variation des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Immobilisations incorporelles en cours	Concessions, brevets et droits similaires	Fonds commercial	Total
Valeurs brutes au 31/12/2016	-	1 133	-	**1 133**
Dépréciations cumulées au 31/12/2016	-	(776)	-	**(776)**
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	0	357	0	357
Acquisitions	14	60	1 200	**1 274**
Diminutions	(6)	-	-	**(6)**
Autres variations (1)	(6)	-	(1 200)	**(1 206)**
Valeurs brutes à la clôture	2	1 198	0	1 200
Dotations		(57)	-	**(57)**
Reprises	-	(1)	-	**(1)**
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	0	(837)	0	(837)
Valeurs nettes au 31 décembre 2017	2	361	0	363

(1) Le fonds de commerce de Triangle Interim Services Monaco a été reclassé en écart d'acquisition conformément à la réglementation en vigueur.

Les fonds commerciaux acquis séparément sont assimilés à des écarts d'acquisition dès lors que les éléments qui les composent ne sont pas identifiables.

Note 8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées d'agencements, de mobilier, de matériels de bureau et informatique. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amortis soit en mode linéaire, soit en mode dégressif sur la base de leurs durées de vie estimées suivantes :

- Installations, aménagements divers : 6 à 10 ans
- Installations, matériels et outillages industriels : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 4 ans

Les immobilisations corporelles figurent au bilan consolidé à leur coût historique après déduction des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée au cours de l'exercice 2017.

Les immobilisations corporelles se détaillent ainsi :

(en milliers d'euros)	Constructions	Matériel industriel	Biens en location financement	Autres	Immobisations en cours	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	102	68	9 787	4 977	4	14 938
Dépréciations cumulées à l'ouverture	(84)	(25)	(4 604)	(3 492)	-	(8 204)
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	**18**	**43**	**5 183**	**1 485**	**4**	**6 735**
Acquisitions	-	70	-	1 071	187	1 328
Diminutions	-	-		(238)	-	(238)
Variation de périmètre	-	5		19	-	24
Autres variations	-	-	-	6	-	6
Valeurs brutes à la clôture	**102**	**143**	**9 787**	**5 835**	**191**	**16 058**
Dotations	(5)	(19)	(697)	(592)	-	(1 313)
Reprises	-	-		84	-	84
Variation de périmètre	-	(3)		(8)	-	(11)
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	**(89)**	**(47)**	**(5 301)**	**(4 008)**	**0**	**(9 443)**
Valeurs nettes au 31 décembre 2017	**13**	**97**	**4 486**	**1 827**	**191**	**6 615**

Note 9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées essentiellement de dépôts et cautionnements et de prêts.

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	Prêts et cautionnements	Titres immobilisés	Total
Valeurs d'entrée brutes à l'ouverture	7 548	30	**7 578**
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	**7 548**	**30**	**7 578**
Acquisitions	773	58	**831**
Diminutions	(8)	(4)	**(12)**
Valeurs brutes à la clôture	**8 315**	**84**	**8 400**
Dépréciations cumulées à la clôture	**0**	**0**	**0**
Valeurs nettes au 31 décembre 2017	**8 315**	**84**	**8 400**

L'essentiel des prêts est composé de la contribution à « l'effort de construction » des filiales du Groupe Triangle Travail Temporaire dont la maturité est comprise entre 1 et 20 ans.

Note 10. Stocks

Les stocks se composent essentiellement de marchandises et produits finis évalués à leur coût d'acquisition et d'en-cours de prestations de services évalués au coût de production comprenant les consommations et les charges directes de production.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Il n'existe plus de stocks de produits finis à la clôture de l'exercice 2017. Ils étaient à hauteur de 280 milliers d'euros au 31/12/2016. Concernant les stocks de marchandises, ils sont évalués à 367 milliers d'euros au 31/12/2017 contre 383 milliers d'euros au 31/12/2016.

Note 11. Clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le détail du poste créances est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Créances clients et comptes rattachés brut	55 558	36 502
Provisions sur créances et comptes rattachés	(2 697)	(2 598)
Créances clients et comptes rattachés (nets)	**52 861**	**33 904**
Dont Créances clients et comptes rattachés	*83 917*	*68 022*
Dont Créances cédées au Factor	*(31 056)*	*(34 118)*
Autres créances		
Créances sociales	2 385	1 238
Créances fiscales	9 315	9 036
Créance de CICE	42 281	28 856
Factor (réserves et disponible)	1 255	3 938
Autres créances d'exploitation	1 972	357
Charges constatées d'avance	1 612	1 137
Total autres créances	**58 820**	**44 562**
Total	**114 378**	**81 064**

Les créances clients sont présentées nettes des créances cédées à la société d'affacturage.

Les créances clients et autres créances ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

Note 12. Impôts sur le résultat/impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires avec le résultat fiscal ne sont pas traduits dans les comptes car ces derniers sont jugés comme étant non significatifs.

Les effets de variations de taux d'impôts et / ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existants affectent le résultat de l'exercice. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable de 3 ans.

Ainsi la récupération des déficits étant jugée probable, des impôts différés actifs ont été pris en compte au 31/12/2017.

- **Charge d'impôt de l'exercice**

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Impôt exigible	(2 440)	(1 923)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	-	(29)
Impôts différés	706	256
Total	**(1 734)**	**(1 697)**

- **Variation de l'impôt différé par nature**

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Charge de l'exercice	31/12/2017
Autres retraitements	(15)		(15)
Différences temporaires	217	485	702
Annulation frais d'établissement	(3)		(3)
Retraitement du crédit-bail locataire	138	(122)	16
Activation de reports déficitaires	2 169	343	2 512
Total impôt différé par nature	**2 502**	**706**	**3 208**
- Dont impôt différé actif	*2505*		*3208*
- Dont impôt différé passif	*3*		-

Les différences temporaires portent principalement sur la participation des salariés et l'Organic.

- **Rationalisation de l'impôt**

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net (a)	15 476	9 329
Dotation des écarts d'acquisition (b)	1 056	772
Charge d'impôts (c)	1 734	1 697
Résultat avant impôt (a+b+c)	**18 266**	**11 798**
Taux d'impôt applicable à la société consolidante	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique sans tenir compte du taux réduit	6 088	3 932
Charge d'impôt relative au taux réduit	-	264
Charge d'impôt théorique (d)	**6 088**	**4 196**
Effet des différences permanentes	(877)	185
CICE	(2 996)	(3 067)
Crédits d'impôts et autres imputations	(103)	(35)
Régularisations sur exercices antérieurs	(20)	3
Impact différence taux d'IS 33% à 28%	31	410
Contributions 3% sur dividendes	(405)	
Autres	16	5
Total (e)	**(4 354)**	**(2 499)**
Charge d'impôt réelle (d+e)	**1 734**	**1 697**

Note 13. Provisions

Dans le cadre de l'application du règlement sur les passifs (2000-06 du CRC), des provisions sont constituées pour faire face aux sorties préalables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Le détail des provisions est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Provisions pour litiges	Autres provisions pour risques et charges	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	715	106	821
Dotations	101	26	**127**
Reprises consommées	(63)	(91)	**(154)**
Reprises non consommées	(99)		**(99)**
Valeurs au 31/13/2017	654	41	695

Note 14. Dettes financières

Le détail de l'endettement brut est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Emprunts bancaires	Emprunts Location-financement	Dette de participation	Concours bancaires et Intérêts courus	Total
Valeurs nettes au 31/12/2016	4 362	3 701	-	730	8 792
Augmentation	125	-	1 268	-	**1 393**
Diminution	(877)	(650)	(489)	-	**(2 016)**
Variation nette			-	632	**632**
Reclassement	(394)		793	(400)	-
Valeurs nettes au 31/12/2017	3 216	3 051	1 572	963	8 801

L'échéancier des dettes se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Total
Emprunts bancaires	1 001	2 216	**3 217**
Dettes de crédit-bail	763	2 286	**3 049**
Dettes de participation & autres dettes financières	2 535		**2 535**
Total des emprunts et dettes diverses	4 299	4 502	8 801

Note 15. Dettes non financières

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 475	4 448
Dettes fiscales et sociales	80 023	66 114
Emprunts BPI - CICE	30 637	21 861
Dettes sur acquisition d'immobilisations	3	52
Comptes courants - passif	725	-
Autres dettes	3 509	1 613
Total autres dettes et comptes de régularisation	114 951	89 641
Total	119 426	94 089

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

Note 16. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par activité se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	Travail Temporaire	Automobile	Autres	Elimination	31/12/2017
Chiffre d'affaires hors groupe	331 197	2 036	5 815	-	**339 047**
Ventes inter-activité	200	1 110	4 026	(5 336)	-
Total	331 397	3 145	9 841	(5 336)	339 047

(en milliers d'euros)	Travail Temporaire	Automobile	Autres	Elimination	31/12/2016
Chiffre d'affaires hors groupe	255 787	1 470	3 554	-	260 812
Ventes inter-activité	193	1 210	5 410	(6 813)	-
Total	255 980	2 680	8 964	(6 813)	260 812

Note 17. Résultat financier

Le résultat financier du groupe s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts reçus et produits assimilés	4	17
Intérêts versés et charges assimilés	(686)	(415)
Résultat net de change	4	5
Résultat financier	(678)	(394)

Note 18. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel du groupe s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	202	198
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(386)	(960)
Produits et charges sur opérations en capital	(36)	261
Dotations nettes aux provisions	65	(15)
Résultat exceptionnel	**(155)**	**(516)**

Au titre de l'exercice 2016, les charges exceptionnelles sont principalement liées aux pertes sur stocks suite au sinistre survenu en cours d'exercice dans le groupe et aux charges sur exercices antérieurs liées aux pénalités et amendes dues au Trésor Public.

Note 19. Personnel

L'effectif moyen est présenté ci-après :

	31/12/2017	31/12/2016
Fonction encadrement exploitation	8	4
Fonction exploitation	123	88
Fonction administration	232	169
Fonction commerciale	106	90
Autres	15	8
Total	**484**	**359**

Les charges de personnel s'expliquent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Salaires	237 987	183 934
Charges sociales	49 281	39 790
Participations des salariés	1 362	578
Total	**288 631**	**224 302**

L'analyse des charges de personnel par activité se présente comme suit :

	Rémunérations du personnel	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	Autres charges de personnel	Participation des salariés	31/12/2017
Travail temporaire	233 712	45 494	2 540	1 347	**283 093**
Automobile	289	115	(6)	-	**398**
Autres	3 986	1 097	41	15	**5 139**
Total	237 987	46 706	2 575	1 362	288 631

	Rémunérations du personnel	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	Autres charges de personnel	Participation des salariés	31/12/2016
Travail temporaire	180 692	36 511	2 073	569	**219 845**
Automobile	233	92	(8)		**317**
Autres	3 009	907	214	10	**4 140**
Total	183 934	37 510	2 279	579	224 302

Il est rappelé que le Groupe n'a pas comptabilisé au 31 décembre 2017 ses engagements en matière de retraite vis-à-vis de ses salariés – le montant de ces engagements doit être considéré comme non significatif à l'échelle du Groupe.

Note 20. Engagements hors bilan

Garanties spécifiques aux sociétés de travail temporaire :

Le Groupe TRIANGLE a émis et obtenu des garanties financières en application des obligations légales imposées en France aux sociétés de travail temporaire. Ces garanties sont renouvelées chaque année. Elles s'élèvent au 31 décembre 2017 à 22 038 milliers d'euros contre 17 973 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

Note 21. Honoraires des commissaires aux comptes

Alain FAUQUET, Ernst & Young, ESCAFFRE, KLING et GORIOUX FARO & ASSOCIES agissent en tant que commissaires aux comptes du Groupe JM au 31 décembre 2017.

Leurs honoraires au titre de l'exercice 2017 se sont élevés respectivement à 137 milliers d'euros pour Ernst & Young, 35 milliers d'euros pour Alain FAUQUET, 26 milliers d'euros pour ESCAFRE, 5 milliers d'euros pour KLING et 3 milliers d'euros pour GORIOUX FARO & ASSOCIES.

Au 31 décembre 2016, les honoraires étaient de 35 milliers d'euros pour Alain FAUQUET, 120 milliers d'euros pour Ernst & Young, 20 milliers d'euros pour ESCAFRE et 4 milliers d'euros pour KLING.

Note 22. Evénements postérieurs à la clôture

En date du 05 Mars 2018, la société TTT a pris une participation majoritaire de 75 % dans M - Intérim situé en Belgique (3 agences : Bruxelles, Namur et Liège) pour un montant de 3 070 milliers d'euros.

GROUPE JM
Société par actions simplifiée au capital de 1.106.000 euros
Siège social : 11 Avenue de l'Ados – 95800 CERGY ST CHRISTOPHE
402 629 976 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION
- Comptes sociaux et comptes consolidés au 31 décembre 2017 -

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 01 JUIN 2018

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de la société GROUPE JM (ci-après « la Société »), nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels, les comptes consolidés dudit exercice ainsi qu'une augmentation de capital réservée aux salariés.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents qui vous ont été communiqués dans les conditions de forme et les délais prévus par les statuts.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE

- **Situation et évolution de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017**

Le groupe a continué a dirigé la politique stratégique et commerciale de ses participations.

- **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

La société TRIANGLE CDI a été cédée en date du 16 février 2018 pour la totalité de ses parts à la société TRIANGLE TRAVAIL TEMPORAIRE.

- **Evolution du Groupe :**

 - TRIANGLE TRAVAIL TEMPORAIRE

L'année 2017 a été marquée par une nouvelle hausse de l'activité (environ 30%) par rapport à l'année 2016. Le Chiffre d'affaires consolidé est passé de 255.980 K€ en 2016 à 331.119 K€ en 2017 pour un résultat net consolidé de 16.488 K€ contre 10.456 K€ en 2016. Le bénéfice du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE) institué en 2013 a impacté très positivement nos charges d'exploitation et nous a permis de poursuivre notre développement et de renforcer notre politique d'investissement ainsi que d'améliorer notre visibilité.

Le groupe a renforcé son implantation nationale par le biais de la création de 9 nouvelles agences situées à Brest, Lorient, Rennes, St Brieuc, Dinan, Orléans, Le Havre, Cambrai, Mulhouse.

Une nouvelle acquisition, la société ACTIVIS basée à Monaco et renommée Triangle Intérim Solutions Monaco nous permettra de pouvoir profiter de l'opportunité de l'expansion de la principauté sur la mer avec une manne importante de travaux à réaliser sur dix prochaines années.

Ces créations et cette acquisition nous ont amené à revoir notre découpage territorial afin de mieux encadrer notre politique commerciale avec à présent 7 régions différentes supervisées par une direction commerciale nationale.

Au niveau européen, notre filiale Espagnole a également créé une deuxième entité à Barcelone et nous disposons à présent de 5 agences.

Par ailleurs, le groupe entend poursuivre sa stratégie de développement européen et reste à l'affût d'opportunités en dehors de ses frontières sa volonté d'étendre son territoire au-delà de nos frontières afin de répartir son risque commercial.

- ALIZEE

La société poursuit son activité de placement d'hôtesses aussi bien pour les sièges sociaux que sur des sites évènementiels et a connu une nouvelle progression de son chiffre d'affaires passant de 2.661 K€ à 3.006 K€ pour un résultat net de 190 K€ contre 138 K€ lors de l'exercice précédent en partie grâce à l'acquisition de la société GAS.

- METHODEAL

La Société METHODEAL, qui commercialise et assure le développement et la maintenance du logiciel dédié aux entreprises utilisatrices de travail temporaire DEAL RH, reste en phase de développement avec la confiance de sa maison mère, le groupe JM, qui entend continuer à soutenir sa filiale et le projet qui l'accompagne.

Afin d'apurer les pertes, l'associé unique a décidé en date du 27 décembre 2017, d'augmenter le capital social d'un montant de 130 000 euros par voie d'élévation de la valeur nominale des actions puis de le réduire d'un montant de 78 433 euros par voie de réduction de la valeur nominale des actions pour le ramener à 56 567 euros.

- JM COMMUNICATION

La société est en charge de la stratégie marketing et plus généralement de la gestion de l'image du groupe.

La Société continue ainsi à gérer l'ensemble des opérations de communication du groupe JM, et plus particulièrement avec TRIANGLE TRAVAIL TEMPORAIRE.

- WILJIM COMPETITION

Ainsi la société a poursuivi son activité de promotion et de réalisation d'opérations mécaniques, essentiellement automobiles.
Les perspectives de cette société restent intéressantes et la notoriété de son challenge LAMERA CUP grandissante avec de nombreux reportages télévisuels qui lui sont consacrés aussi bien sur des chaines spécialisées que sur des grandes chaines nationales.

Afin d'apurer les pertes, l'associé unique a décidé en date du 27 décembre 2017 d'augmenter le capital social d'un montant de 1.761.905,55 euros par voie d'élévation de la valeur nominale des actions puis de le réduire d'un montant de 1.592.012 euros par voie de réduction de la valeur nominale des actions pour le ramener à 177.516 euros.

- FIN'ECLIPSE

La société a clôturé son sixième exercice social le 31 Décembre 2017.

- **Activité en matière de recherche et de développement**

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

- **CICE**

Conformément à l'article 244 quater C du Code Général des Impôts, les sommes perçues en 2017 au titre du CICE ne pourront ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Ces sommes, dont l'objet est l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise, serviront exclusivement à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de fonds de roulement.

II - RESULTATS ET AFFECTATION

- **Présentation des comptes annuels au 31 décembre 2017**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Toutes informations et précisions vous sont données dans l'annexe.

Le total du bilan s'élève au 31 décembre 2017 à 13.644.157 € contre 14.568.157 € au 31 décembre 2016.

Le chiffre d'affaires net HT s'est élevé au cours de l'exercice à 3.034.204 € contre 3.069.121 € l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à -1.090.321 € contre -550.587 € l'exercice précédent.

Le résultat courant ressort à 2.341.685 € contre 2.359.979 € l'an dernier.

Quant au résultat net comptable, il se traduit par un bénéfice de 2.268.137 € contre un bénéfice de 2.482.756 € l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1.554.113 € contre 1.138.593 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 635.359 € contre 706.422 € au titre de l'exercice précédent.

- **Informations sur les délais de paiement**

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :
- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce: **Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**				
	1 à 30 jours	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				*14*
Montant total des factures concernées TTC	*40 035.55 €*	*42 350.00€*	*0.00€*	*0.00€*	*82 385.55€*
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	*49%*	*51%*	*0%*	*0%*	*100%*
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	*0*				
ant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	*0.00€*				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	*30 jours à compter de la réception de la facture.*				

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce: **Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**				
	1 à 30 jours	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				8
Montant total des factures concernées TTC	*14 800.00€*	*10 000.00€*	*0.00€*	*16 200.00€*	*41 000.00€*
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	*36%*	*24%*	*0%*	*40%*	*100%*
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	*0*				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	*0.00€*				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	*30 jours à compter de la réception de la facture.*				

- **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les sommes suivantes :

- 19.846 euros correspondant à la taxe sur les véhicules de sociétés,
- 52.791 euros correspondant aux amortissements excédentaires,
- 12.679 euros correspondant aux amendes et pénalités,
- 11.436 euros correspondant aux provisions charges à payer non déductibles.

Ainsi que l'impôt correspondant.

- **Proposition d'affectation du résultat**

Compte tenu de tous les éléments traduits dans les comptes et notamment :

- d'un résultat exceptionnel -75.561 euros,
- d'une participation des salariés aux bénéfices pour 0 euros,
- d'un impôt sur les sociétés de -2.013 euros,

l'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 2.268.137 euros, que nous vous proposons de distribuer en totalité.

Nous vous proposons également de distribuer une somme de 1.824.063 euros prélevée sur le poste de report à nouveau lequel passerait de 4.017.741 euros à 2.193.678 euros.

Soit un dividende total de 4.092.200 euros.
Le montant du dividende par action serait de 370 euros pour 11.060 actions.

Les dividendes ci-dessus sont éligibles, pour les associés personnes physiques, à l'abattement prévu par le 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts et non éligibles à l'abattement précité pour les personnes morales.

2. Rappel des dividendes antérieurement distribués

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'au titre des trois précédents exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Dividende par action	Dividende global distribué	Montant des dividendes distribués éligibles à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Montant des dividendes distribués non éligibles à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/12/2014	91,00 €	1.006.460,00 €	1.006.460,00 €	/
31/12/2015	181,00 €	2.001.860,00 €	2.001.860,00 €	/
31/12/2016	272,00 €	3.008.320,00 €	3.008.320,00 €	/

III – INFORMATIONS DIVERSES PORTANT SUR LES ACTIONS

- **Participations croisées - Autocontrôle**

Néant

- **Répartition du capital social**

Conformément à l'article L233-13 du Code de commerce, la société est détenue par :

Jean MERAFINA : 69,94 %

IV – FILIALES, SOCIETE CONTROLEES ET PARTICIPATIONS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les informations entrant dans ce cadre sont les suivantes :

Sociétés détenues directement à 100% :

JM COMMUNICATION	Chiffre d'affaires 3.964.595 €	Résultat net - 58.090 €
WILJIM COMPETITION	Chiffre d'affaires 3.145.231€	Résultat net 29.191 €
METHODEAL	Chiffre d'affaires 21.634 €	Résultat net – 46.259 €

Participations/Contrôle :

TRIANGLE TRAVAIL TEMPORAIRE (détenue à 94,88%)	Chiffre d'affaires 24.124.637 €		Résultat net 5.863.664 €	
ALIZEE (détenue à 60,05%)	Chiffre d'affaires 3.006.393 €		Résultat net 190.602 €	
FIN'ECLIPSE (détenue à 99,9%)	Résultat net 2016	150.599 €	Résultat net 2017	170.153 €

Sociétés détenues indirectement :

TRIANGLE 2	Chiffre d'affaires	11 622 949 €	Résultat net	1 577 610 €
TRIANGLE 3	Chiffre d'affaires	7 956 655 €	Résultat net	1 151 837 €
TRIANGLE 4	Chiffre d'affaires	18 341 025 €	Résultat net	1 779 939 €
TRIANGLE 5	Chiffre d'affaires	14 487 649 €	Résultat net	1 583 149 €
TRIANGLE 6	Chiffre d'affaires	3 345 823 €	Résultat net	178 467 €
TRIANGLE 7	Chiffre d'affaires	6 459 445 €	Résultat net	387 832 €
TRIANGLE 10	Chiffre d'affaires	9 681 598 €	Résultat net	518 746 €
TRIANGLE 11	Chiffre d'affaires	7 687 826 €	Résultat net	292 385 €
TRIANGLE 12	Chiffre d'affaires	2 404 966 €	Résultat net	22 264 €
TRIANGLE 13	Chiffre d'affaires	9 294 842 €	Résultat net	509 925 €
TRIANGLE 14	Chiffre d'affaires	8 077 333 €	Résultat net	283 723 €
TRIANGLE 15	Chiffre d'affaires	4 886 684 €	Résultat net	277 931 €
TRIANGLE 16	Chiffre d'affaires	13 480 793 €	Résultat net	729 586 €
TRIANGLE 17	Chiffre d'affaires	3 148 263 €	Résultat net	142 498 €
TRIANGLE 18	Chiffre d'affaires	2 590 262 €	Résultat net	130 669 €
TRIANGLE 19	Chiffre d'affaires	11 212 862 €	Résultat net	– 85 736 €
TRIANGLE 20	Chiffre d'affaires	11 223 309 €	Résultat net	645 707 €
TRIANGLE 21	Chiffre d'affaires	3 488 901 €	Résultat net	99 011 €
TRIANGLE 22	Chiffre d'affaires	3 936 245 €	Résultat net	26 292 €
TRIANGLE 23	Chiffre d'affaires	4 171 376 €	Résultat net	55 522 €
TRIANGLE 24	Chiffre d'affaires	8 810 948 €	Résultat net	97 790 €
TRIANGLE 25	Chiffre d'affaires	8 195 553 €	Résultat net	297 899 €
TRIANGLE 26	Chiffre d'affaires	5 262 249 €	Résultat net	224 151 €
TRIANGLE 27	Chiffre d'affaires	8 042 369 €	Résultat net	475 158 €
TRIANGLE 28	Chiffre d'affaires	7 858 279 €	Résultat net	407 273 €
TRIANGLE 29	Chiffre d'affaires	10 194 658 €	Résultat net	615 218 €
TRIANGLE 30	Chiffre d'affaires	5 082 660 €	Résultat net	297 899 €
TRIANGLE 31	Chiffre d'affaires	3 062 472 €	Résultat net	102 165 €
TRIANGLE 33	Chiffre d'affaires	9 541 166 €	Résultat net	506 703 €
TRIANGLE 34	Chiffre d'affaires	2 736 384 €	Résultat net	178 602 €
TRIANGLE 35	Chiffre d'affaires	3 577 403 €	Résultat net	24 813 €
TRIANGLE 37	Chiffre d'affaires	2 454 051 €	Résultat net	131 336 €
TRIANGLE 38	Chiffre d'affaires	2 564 298 €	Résultat net	240 431 €
TRIANGLE 39	Chiffre d'affaires	33 351 821 €	Résultat net	149 171 €
TRIANGLE 46	Chiffre d'affaires	5 863 068 €	Résultat net	313 238 €
TRIANGLE 47	Chiffre d'affaires	14 059 462 €	Résultat net	748 782 €
TRIANGLE 48	Chiffre d'affaires	1 164 827 €	Résultat net	1 824 €

TRIANGLE 51	Chiffre d'affaires	4 557 827 €	Résultat net	204 469 €
TRIANGLE 54	Chiffre d'affaires	4 694 027 €	Résultat net	239 535 €
TRIANGLE 60	Chiffre d'affaires	18 460 232 €	Résultat net	1 153 873 €
TRIANGLE 61	Chiffre d'affaires	4 234 038 €	Résultat net	94 334 €
TRIANGLE 66	Chiffre d'affaires	0 €	Résultat net	-1.525 €
SCARUS INTERIM	Chiffre d'affaires	3 912 490 €	Résultat net	140 586 €
PERFORM +	Chiffre d'affaires	560.643 €	Résultat net	64.268 €
CORNOUAILLE INTERIM	Chiffre d'affaires	18 319 840 €	Résultat net	1 237 206 €
INTERIM CONSULTING	Chiffre d'affaires	7 032 142 €	Résultat net	150 127 €
COALYS	Chiffre d'affaires	686 144 €	Résultat net	74 051 €
GLOBAL ACCUEIL SERVICE	Chiffre d'affaires	278.433 €	Résultat net	-51.308 €

La société TRIANGLE CDI nouvellement dénommée TRIANGLE 66 a été cédée en date du 16 février 2018 à 100% à la société TRIANGLE TRAVAIL TEMPORAIRE.

Succursales

Néant

VI – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées audit article, ainsi qu'elles sont relatées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

VII – MANDAT DU PRESIDENT

Monsieur Jean MERFINA a été nommé en qualité de Président pour une durée illimitée à compter du 02 octobre 2017.

VIII – MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat de commissaire aux comptes n'arrive à expiration.

IX – AUGMENTATION DU CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

En application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, nous vous demandons de vous prononcer sur une résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L 3332-24 du Code du travail. Nous vous proposons de déléguer au Président, pour une durée d'un mois, le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et de supprimer le droit préférentiel de souscription dans la limite de 3%.

* * * * *

Nous souhaitons que les diverses propositions que nous soumettons à votre Assemblée Générale emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social clos le 31 décembre 2017, sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons maintenant à statuer sur le texte des résolutions que nous soumettons à votre vote.

LE PRESIDENT
Monsieur Jean MERAFINA